BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Jos. Morris à Frances Augustin ; Arthur Francis à Mamie Williams ; John Kaox à Anna Jones ; Gregory Twomey à Octavia V. Lopez ; Samuel H. Morris à Anna E. Cass ; Edw Wentzel à Mary F. Osten ; Jacob A. A. Luthjens à Annie Howard ; Lester Williams à Veankies Robertson ; Albert Derthiel à Irène Nita.

NAISSANCES.

Mmes Warren V. Woodward, une fille ; Léon Abadie, un garçon ; Hy Messonnier, un garçon.

DECES.

John Klements, 67 ans, 600 Troisième ; Catherine Turney, 65 ans, 234 S. Robertson ; Nathalie LeBeuf, 73 ans, 1244 Kerlerec ; Eliza Davenport, 75 ans, 1300 Félicité ; W. H. Feeney, 65 ans, Hôpital de Charité ; Peter Antoine, 42 ans, 1526 Allée Rousselin ; Richard J. Carr, 28 ans, 1563 Chippewa ; Joseph Azzarello, 49 ans, 825 rue Conti ; Joséphine Di Giovanni, 18 mois, 328 Webster ; Carrie M. Brooks, 30 ans, 634 S. Prieur ; W. M. McClelland, 55 ans, Hopital de Charité ; Manuelle Taylor, 7 ans, 759 S. Roman ; Mme C. Capra, 50 ans, Hopital de Charité ; Walter Bennett, 35 ans, 1823 Promenade Carondelet ; Olga Latour, 8 mois, Hôpital de Charité ; Alice Gaillard, 54 ans, 1024 N Prieur ; Willie Freeman, 1 an, 641 St-James ; Lettie Sharp, 52 ans, 1935 Seconde ; Elvina Diettel, 49 ans, 4728 Constance ; Wm G. Harper, 59 ans, Biloxi, Miss. ; Beny Griggs, 3 mois, Asile St-Jean Berchman ; Joseph LeBeuf, 6 mois, 457 S. Johnson.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Crescent City Building & Homestead Association vs Jos. P. Loyacano, procès exécutif de $4064 45.

Crescent City Building & Homestead Association vs Jos. P. Loyacano, procès exécutif de $3988.33.

Succession ouverte :

Elizabeth Bias.

Aug. C. Herwig vs Peter J. Jalism, réclamation de $300 sur des billets.

Vve Adeline Wogan vs Sancho Packing Co, confession de jugement de $14,924 50.

Evansville Brewing Asso, vs R. F. Westterfield, réclamation de $5000 sur des bills.

S. Oteri & Co vs Chas Randozzo, réclamation de $598 65.

Hy. M. Zimmer vs Mary Martin, séparation de corps et de biens.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution :

Henry McGovern, blessure.

Acquittés :

Edith Brown, Freddy Wagner, Joseph Irvin, actes de violence ; Thos J. Casserta, blessure.

Condamnations :

Robt Douglas, Jos Planas, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Carlos Eiskamp, violation de l'acte 70 de 1908, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires abandonnées :

Herman Lange, violation de l'acte 84 de 1908 ; Ulysses Wattingly, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Edgar J. Berry à Octave Lacouture, terrain, Rocheblave, Dorgenois, St Philippe et Ursulines, $2,800.

Mme Pierre Abadie et al à Joseph Damonte, ilet, Upperline, Howard, Freret et Robert, $13,000.

J. Vic Leclere à Geo. P. Muskern, terrain, 7me district, Mississipi, Cherokee, Miraudon et Macarty, $350.

Southern Land Co à Gustave A. Llambias, 2 terrains, 6me district, Est Pk Pl., Poplar, Hickory et autres propriétés, $3400.

Urbain Laroussini Jr à Emile Laroussini, terrain, Julie, St Joseph, Camp et St Charles, $4,500.

Jno W. Reilley à Mlle Elise Livaudais, terrain, Désiré, Elmire, Dauphine, Bourgogne, $300.

National Realty Co. à Industrial Homd Assn., terrain, St Philippe, Lopez, Salcedo et Ursulines, $4,400.

L'acquéreur à Mme Frank P. Renaudin, même terrain, $3,800.

Albert Aschaffenburg à Mme Jules Cassard, 2 portions, St Charles, Peters, Garfield et Octavie, $16,250.

Hamilton N. Gautier à Léopold W. Baquié, 2 terrains, Tonti, Ste-Anne, Dumaine et Rocheblave, $2,900.

Joséphine Picou et als à Edward P. Bernet, terrain, Roman, Derbigny, Kerlerec et Columbus, $550.

Louis Bage à Louis Mazeres, 2 terrains, Bienville, Telemachus, Cortez et Douane, $1,855.

Le voyage de la délégation louisianaise à Washington.

La délégation de notre ville et les membres de l'Assemblée louisianaise, qui se rendront à Washington pour exposer le projet d'Exposition au Congrès, partiront mardi soir par un train spécial de la compagnie Louisville et Nashville. La délégation louisianaise quittera Washington vendredi soir à 10 heures et sera de retour à la Nouvelle-Orléans lundi matin.

Le train spécial préparé à cette occasion par la compagnie Louisville-Nashville sera l'un des plus longs et des plus luxueux qui aient jamais quitté notre ville.

CAS PITOYABLE DE MALADIE DE LA PEAU

A Deux Mois, Baby Avait Pustules sur Tout le Corps—La Peau Paraissait Brûlée Quand Elles Aboutissaient—Docteur n'Osait Toucher l'Enfant.

GUERI A PEU DE FRAIS PAR REMEDES OUTICURA

"Notre baby avait deux mois quand elle eut un eczéma de la tête aux pieds.

Elle avait absolument l'air d'un lapin écorché. Nous ne pouvions pas l'habiller. Ce qu'elle eut d'abord paraissait être des boutons pleins de matière qui éclataient et laissaient à la peau en tombant une rougeur qui avait l'apparence d'une brûlure. D'autres pustules parurent ensuite et finirent par gagner tout le corps de l'enfant qui était au vif de la tête aux pieds. Sur le haut de la tête elle avait une croûte d'un quart de pouce d'épaisseur. C'était affreux de voir un si petit baby dans un pareil état. Pensez donc ! le docteur lui-même n'osait pas toucher l'enfant. Nous essayâmes en vain des remèdes prescrits par plusieurs autres médecins.

"Nous nous décidâmes alors à essayer le Cuticura. L'Onguent Cuticura amollit la croûte au point de la rendre facile à détacher. La matière qui se trouvait dessous fut lavée avec le Savon Cuticura et après une application d'Onguent Cuticura une peau nouvelle se forma bientôt. Nous fîmes aussi prendre au baby quatre gouttes de Résolutif Cuticura trois fois par jour. Au bout de trois jours on pouvait voir le corps se couvrir d'une peau fine qui s'éveillait après que la partie malade se fût cicatrisée. Le baby a maintenant quatre mois. Il est gras et bien portant Nous n'avons employé en tout qu'une brique de Savon Cuticura, deux boites d'Onguent Cuticura et une bouteille de Résolutif Cuticura. Mme Joseph Kosmann, 7 St. John's Place, Ridgewood Heights, L. I., N. Y., 30 Avril et 4 Mai, 1909."

L'Athénée Louisianais.

A la réunion régulière des membres de l'Athénée Louisianais, tenue hier soir sous la présidence de M. Chas. T. Soniat, vice-président de la société, M. Edgar Grima, qui depuis longtemps déjà a été acclamé comme le poète de l'Athénée, a maintenu sa réputation en donnant lecture d'une charmante pièce en vers de sa composition intitulée "Chantecler Fils".

La pièce de M. Grima, tres spirituelle, se compose d'un dialogue entre deux mères-poules, et comme l'a dit l'auteur lui-même, est une parodie de la célèbre comédie de Rostand

M. Grima a été vivement applaudi par l'auditoire qui a apprécié la lecture de sa pièce.

En appelant l'assemblée à l'ordre M. Soniat a annoncé avec regret l'absence du président Fortier, empêché d'assister à la séance par un deuil de famille.

Sur la motion de M. Grima un vote de condoléances a été adressé à M. Fortier et au Dr L. G. LeBeuf à l'occasion du deuil qui les frappe tous deux par la mort de Mme Nelville LeBeuf.

Des remerciements ont été aussi adressés à Mme Fœdor, pour son gracieux concours à la fête annuelle de l'Athénée, à l'ABEILLE pour la publication de l'annonce du sujet et à l'Union Française pour l'usage gratuit de la salle.

La question du prochain concours ayant été mise à l'ordre du jour, il a été décidé d'autoriser le président de nommer un comité composé de cinq membres, qui seront chargés de choisir le sujet.

Après la lecture de M. Grima, le Dr Walter Tusson a beaucoup intéressé l'auditoire par une causerie sur "Chantecler" au cours de laquelle il a formulé son appréciation de l'œuvre de Rostand.

Le Dr Tusson a dit à ses auditeurs qu'il n'avait nullement l'intention de remplir le rôle de critique, mais celui plutôt d'admirateur du grand poète.

Il a donné une excellente analyse de la pièce, en faisant ressortir les beautés et traitant son sujet en connaisseur.

En terminant son intéressante causerie M. Tusson a été vivement remercié par ses collègues.

Assemblée générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 20 mai.

Les deux chambres de l'Assemblée générale se sont ajournées aujourd'hui jusqu'à lundi à midi.

Le principal événement de la journée a été le vote par la Chambre du projet de loi Voegtle au sujet de l'Exposition. Ce projet a été voté par 84 voix contre douze. Les opposant sont tous des représentants des paroisses du nord de la Louisiane, qui estiment qu'il est injuste de prélever un impôt dans tout l'Etat pour le seul bénéfice de la ville de la Nouvelle Orléans.

Au Sénat après une courte discussion la résolution O'Connor au sujet du voyage des membres de l'Assemblée à Washington a été votée à une forte majorité.

SENAT.

La séance a été ouverte à 9:30 heures.

Après la discussion et le vote de la résolution O'Connor, le sénateur Gueydan, de Vermillon, a présenté une pétition de la Ligue des Sportsmen demandant la suppression de la commission du gibier.

Il a été ensuite donné lecture d'une statistique fournie par la commission du fleuve Mississippi au sujet des terres marécageuses de l'Atchafalaya.

Les projets de loi suivants ont été déposés :

Par M. Favrot.—Relativement aux honoraires d'avocat.

Par M. Louque.—Pour amender l'article 3369 du Code Civil ayant trait aux cautions des notaires.

CHAMBRE

Le séance a été ouverte à 9 heures par le speaker Dupré. Quatre-vingt-seize membres étaient présents.

Après la prière dite par le Rév. Dr John, chapelain du pénitencier, le secrétaire donne lecture d'un message invitant les membres de l'assemblée à assister à la séance de l'Association du Barreau Louisianais.

Les bills suivants ont été déposés :

Par M. Generelly—Pour réglementer le pilotage dans les cours d'eau intérieurs non compris dans les lois actuelles

Par M. Turlow—Pour amender l'article 281 de la Constitution.

Une Epreuve Loyale

Le Médicament Convenable

Le médicament *convenable* est celui qui *vous guérira*. Pour les *maladies des femmes*, un remède pour les femmes est plus propre à *vous guérir* qu'un médicament recommandé pour les deux sexes. Comme *remède spécial*, pour les maux dont *toutes les femmes* souffrent, *Vin de Cardui* a été très *hautement recommandé*, par des dames qui *devraient savoir*—celles qui l'ont *essayé*.

"J'avais tant de *douleurs brûlantes* et de *démangeaisons*," écrit Mme Elizabeth Lawson, de Oreton, Va., "qu'il me devint impossible de les supporter. J'appelai un médecin, mais *j'empirai*; j'en appelai alors un second puis un troisième. Tous les médicaments que me donnèrent les docteurs 1, 2 et 3. *ne me firent aucun bien, alors je pris Cardui* et la *première bouteille* me soulagea. Après avoir pris 3 bouteilles, *je me sentis une tout autre personne*. Je vais *bien* maintenant et je conseille à toute femme malade de *prendre Cardui*, parce qu'il *la guérira*, comme il *m'a guérie*."

Cardui est purement végétal et non-enivrant. En vente partout.

Mme Elizabeth Lawson, Oreton, Va.

PRECIEUX LIVRE GRATIS Demandez par écrit le Livre de 64 pages illustré, "*Home Treatment for Women*," décrivant les symptômes des Maladies de Femme et donnant de précieux avis sur la santé, l'hygiène, la diète, les médicaments etc., pour les femmes. Envoi fait gratis, franc de port. Adresse : *Ladies Advisory Dept.*, The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn.

Prenez CARDUI

G. 7.—2

MEURTRE.

Samuel Morgan, un jeune homme de 21 ans, demeurant rue Soniat, 2123, a été tué par son beau-frère, Louis Woerner, hier soir, dans une querelle survenue à l'angle des rues Valence et Clara.

Après avoir tiré sur son beau-frère, l'assassin a tiré trois coups de revolver sur sa propre femme, la sœur de Morgan, et l'a blessée dans le dos.

Il paraît que Woerner, qui était séparé de sa femme depuis quelques mois, avait cherché à se réconcilier avec elle mais ses avances n'avaient pas été favorablement accueillies.

Lundi dernier sa femme l'avait fait arrêter pour menace et le juge Skinner, devant lequel il avait comparu l'avait libéré sous $250 de caution. Hier après-midi, Woerner s'est mis à boire et a quitté sa demeure avec l'intention de faire une nouvelle tentative auprès de son épouse.

Arrivé près de la demeure de celle-ci il a rencontré son beau-frère et une vive querelle en est résultée. Woerner, armé d'un revolver, a tiré sur son adversaire, le tuant roide d'une balle dans le cou.

Il s'est ensuite rendu à la rencontre de sa femme et l'ayant aperçue a tiré sur elle, l'atteignant au dos. Il a ensuite pris son enfant, une fillette de 3 ans, dans ses bras et s'est enfui comme un fou vers la demeure de sa mère, à quelques îlets plus loin, où il a laissé l'enfant.

La police promptement avisée s'est mis à sa poursuite et l'a trouvé quelques heures plus tard dans le voisinage.

Réunion annuelle de l'Association du Barreau louisianais.

Baton Rouge, 20 mai.

L'Association du Barreau louisianais a tenu sa réunion annuelle aujourd'hui à Baton Rouge. La séance a été ouverte à 10 heures du matin dans la Salle Garig par le président de l'Association, M. E. H. Randolph. Un grand nombre de délégués représentant toutes les paroisses de l'Etat étaient présents.

Des discours de bienvenue au nom de la ville et de l'association du Barreau de Baton-Rouge ont été prononcés par le maire, M. Jules Roux, et par le juge T. Sambola Jones.

Plusieurs discours ont été prononcés et il a été donné lecture de quelques mémoires.

Dans la soirée les délégués ont assisté à une réception et à un bal à l'Hôtel Istrouma.

Service à la mémoire du roi Edouard.

Tous les marins des navires anglais mouillés dans notre port ont assisté au service religieux célébré hier après-midi en l'église du Christ à la mémoire du roi Edouard VII.

Les participants se sont réunis au pied de la rue Céleste, et sous la direction de M. George Bruce, capitaine du vapeur "Indian", ont marché en cortège à l'église, où des sièges leur avaient été réservés.

Le service, qui a duré à peu près une heure, a été suivi avec recueillement par l'assistance, parmi laquelle on remarquait plusieurs consuls étrangers, quelques fonctionnaires et tous les membres de la colonie anglaise de notre ville.

Les taches solaires.

Le lieutenant John C. Soley, du service hydrographique fédéral, stationné en notre ville, est d'avis que les taches solaires découvertes ces jours derniers par divers astronomes, sont les avant-coureurs de troubles sismiques et atmosphériques.

Le lieutenant Soley qui a longuement étudié la question des tremblements de terre et leurs causes est persuadé que la comète de Halley est totalement étrangère à ce phénomène et qu'elle ne peut avoir aucune influence sur le soleil.

Mort du colonel Woodward

Le colonel York A. Woodward employé pendant nombre d'années en qualité de commis dans les bureaux de l'auditeur des douanes, est mort hier matin à sept heures au Sanatorium de Bethany Home, à l'âge de 67 ans. Ses funérailles auront lieu cet après-midi au cimetière national de Chalmette.

Le défunt était originaire de Williamsport, Pa., et habitait la Nouvelle-Orléans depuis nombre d'années.

Felix et Stiles sont écroués

Paul Felix et W. Stiles, les deux habitants de Kenner condamnés jeudi par le juge Boarman, de la cour fédérale de circuit, sont actuellement écroués dans la prison de notre ville où ils resteront jusqu'à ce que la question de leur caution ait été réglée.

Le juge Boarman est en ce moment à Alexandrie et ne sera de retour que lundi à la Nouvelle-Orléans.

Déraillement.

Un train de marchandises de la Southern Pacific Company, a déraillé à l'angle des rues Champs-Elysées et St-Claude hier matin, causant des dommages considérables. Personne n'a été blessé.

Renseignements demandés

L'inspecteur de police O'Conner a reçu hier une lettre d'un sieur Ed. Newbert, de Lincoln, Nebraska, lui demandant des renseignements sur une dame Rose Rodgers, qui à une époque habitait rue St-Anne, No 520. M. Newbert dans cette lettre déclare que Mme. Rodgers a hérité une petite fortune d'un parent décédé ces jours derniers à Lincoln, et il désirerait connaître son adresse actuelle.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

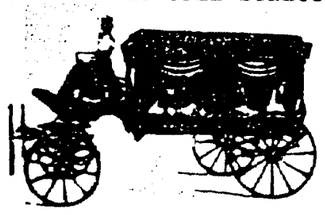

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 283

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS

WHITE CITY

Ce Soir et Toute la Semaine

The BOSTON IDEAL OPERA COMPANY

Les Cloches de Corneville.

M. William H. West comme Gaspard.

Mlle Eleanor Jenkins comme Serpolette.

Mercredi et Vendredi Soirs,

A Trip to Chinatown.

Samedi Soir,

Les Cloches de Corneville.

Harold Christy comme Gaspard.

GRATIS—Attractions spéciales à l'extérieur. Sièges réservés chez Grunewald. En vente le dimanche à la pharmacie Cusachs.

17 mai—

WEST END TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO

ANNA WOODWARD

EQUILLO FRED HARRIS

AERIAL UITS

PORTRAITS MOUVANTS

Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance chez Faerst & Kraemer, 833 rue du Canal.

3 mai—

Matinées, 5c, 10c ; Soirs, 10c ; Sièges Réservés, 5c Extra.

Lew Rose's Winter Garden

Baronne, près Poydras.

Originateurs de "Pop" Vaudeville.

Six Actes Etoiles et les Plus Beaux Portraits Mouvants du Monde. Voyez "The Great Moore" dans son "Casket Mystery". Soirée d'Amateurs, Mardi. Concours de Valse, Vendredi Soir.

3 mai—

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 7 Avril 1910.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7:45 h. a. m.;

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.

7 avril—

PETITES ANNONCES.

Bonne d'enfants parlant bien le français peut aller à Cleveland. Adresser Kenner, La., Box 1. 6 mai—

—Ta ! ta ! ta ! fit Gardavant Ne craignez rien, mon ami. La maman de Charlot a les moyens d'être généreuse, très généreuse — et elle le sera pour l'homme qui lui aura rendu son fils.... En avant donc, nom d'une planche à pain ! et partons du pied gauche.... Menez-moi vite vers Charlot !....

XXXI

RETROUVE

Il prit la poignée de la porte, et, s'adressant à Françoise :

—Toi, femme, si nos amis viennent ici : lady Klimmerton, Mme de Vallombreuse et Mlle Geneviève, ou Flageolet et Fanchonnette, annonce leur la bonne nouvelle.... Et dis qu'on nous attende. Nous serons bientôt de retour, nom d'une giberne !

Cinq minutes après, Boutterelle et Gardavant se dirigeaient en voiture, vers le boulevard des Batignolles.

Ils ne tardèrent pas à arriver à la "family-house" gérée par la parchemineé Mlle Véra.

En franchissant la porte, le père Leverdier frémissait d'impatience—et d'émotion....

—Mademoiselle, commença-t-il à dire à la gérante.....

Mais celle-ci l'interrompit, pour apostropher Boutterelle, qu'elle voyait à côté de cet inconnu.

—Eh bien ? plongeur ?

L'ancien clerc de notaire ne bougea pas plus que si cette question ne lui fût point adressée.

La gérante le saisit par le bras et le secoua rudement.

—Plongeur, que faites-vous là, voyons ! On vous cherche depuis une heure. Descendez tout de suite à la cuisine. Le chef a besoin de vous.

—Je n'ai plus besoin de lui, moi,—et c'est ce qui nous différencie.

—Plongeur !....

—J'ai cessé de l'être, dit Boutterelle avec un air de grand seigneur, le ne marche plus.. J'ai les pieds nickelés. Bref, en d'autres termes, je démissionne !....Mais ce n'est pas pour vous dire ça que je reviens, mademoiselle. Voudriez vous, s'il vous plaît, nous faire ouvrir la chambre numéro 17 ?

—Pourquoi cela ?

—Pour remettre l'enfant qui l'occupe à monsieur.

Il désigna Gardavant à la gérante, absolument stupéfaite.

—Comment ?.... dit-elle. Remettre l'enfant à monsieur ?.... Mais je n'en ai pas le droit !

—Vous en avez certainement le devoir, mademoiselle.

—Expliquez-vous.

Ce fut alors que Séraphin Leverdier intervint.

—Le petit — Charlot — est mon fils adoptif.... C'était un enfant perdu. Je viens de retrouver sa mère.... Dernièrement, on me l'a arraché en pleine rue la nuit.... Un guet-apens, une attaque à main armée..... Je me suis défendu comme j'ai pu ; j'étais sans armes !.... J'ai été blessé.... Je n'ai pas réussi à arracher l'enfant au ravisseur.

—A quelle date, cette agression ? interrogea Mlle Véra.

—Le 23 août.

—Ce serait bien cela, dit-elle .... On m'a amené l'enfant le 24

—Qui vous l'a amené ? demanda Gardavant.... Un homme, n'est-ce pas, avec une oreille arrachée.... C'est la blessure que je lui ai faite, moi.... Un nommé Hennequart, n'est-ce pas ?

—Non, ce n'était pas un homme, mais une femme....

—Une femme !.... répéta Gardavant, au comble de la surprise.

Il regarda Boutterelle avec une expression interrogatrice.

—Oui, poursuivit Véra : Mme la comtesse de Lignières.

—Mais ce n'est pas possible ! fit le vieux sergent pour lequel l'imbroglio devenait impénétrable.

—C'est cependant l'exacte vérité, monsieur....

—Pas "monsieur," — "sergent"....

—C'est bien à Mme la comtesse de Lignières que j'ai eu affaire, à cette jeune dame d'une grande beauté qui vient de mourir victime d'un accident de cheval.... Ah ! c'est dommage !

—Pas sûr ! murmura l'ex-clerc de M. Charbillier.

—Oui, c'est elle. Il n'y a pas à s'y tromper.... Les journaux illustrés donnent son portrait, et je l'ai bien reconnue.... Tenez, en voilà un....

Et la gérante montra aux deux hommes une publication où le visage de Solange se profilait, souriant et altier.

Au-dessous de la gravure, ces lignes en titres : "Terrible accident au Bois de Boulogne. — La victime."

—C'est bien elle !.... dit l'ancien commissaire en considérant pensif, le portrait.

Mlle Véra reprit :

—J'attends même que quelqu'un de la famille de la comtesse vienne réclamer l'enfant.

—Personne ne viendra, madame, dit Gardavant. Il faut me remettre le pauvret. Cela coupera court à votre embarras.

Et il ajouta, gravement :

—Je vous le réclame, au nom de sa mère,—au nom de sa mère qui le pleure et l'attend....

La gérante réfléchit :

—Avant tout, dit-elle, je dois prévenir M. le comte de Lignières, puisque la comtesse n'est plus.

—C'est vrai, c'est le père ! pensa le vieux soldat.

—Oui, le père.... qui allait être mis en présence de son fils .... qui pourrait affirmer et faire valoir ses droits.

—Mademoiselle, dit Gardavant, veuillez me conduire auprès de l'enfant.

—La chambre numéro 17 ! clama Boutterelle.

La gérante hésitait.

—Je ne sais si je puis.... dit-elle.

—Non seulement vous le pouvez, mais vous le devez.... Je suis ici le mandataire de la mère qui m'a donné mission de retrouver son fils.

—Et faites-y attention, intervint Boutterelle.... séquestration : article 341 du Code pénal travaux forcés à temps.

—Et puis, ajouta le vétéran, voici mes titres. Ils sont en règle ..... Si vous refusez, je ne réponds de rien !.....

Véra prit une résolution subite.

—Montez, dit-elle en ouvrant la porte de l'escalier.

Une minute après, Charlot était dans les bras de Gardavant.

Et le quart d'heure suivant, le père Leverdier, après avoir parlementé encore avec la gérante et donné son adresse, emmenait le petit qui pleurait et riait à la fois d'émotion.... de bonheur !

XXXI

MAMAN !..

Oh ! la joie du retour près de la bonne Françoise !

Les larmes aux yeux, elle embrassa dix fois, vingt fois de suite le garçonnet qui souriait, lui.

Puis elle devint grave.... triste....—car cette pensée la tourmentait :

—Bientôt, le petit ne sera plus le nôtre....

En effet, lady Klimmerton, qu'elle avait fait prévenir par Flageolet—venu tout à l'heure, comme chaque jour—ne tarderait pas à arriver.

Il faudrait se séparer du cher mignon qu'elle aimait tant, auquel elle s'était si fortement attachée parce qu'il lui avait remplacé le sien,— celui que la mort impitoyable lui avait ravi autrefois.....

A continuer.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

*LA TOURAINE, 26 mai.
*LA LORRAINE, 2 juin.
*LA SAVOIE, 9 juin.
*LA PROVENCE, 16 juin.
*LA LORRAINE, 23 juin.
*LA SAVOIE, 30 juin.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

*S. S. CALIFORNIE, 27 mai.
*S. S. VIRGINIE, 25 juin.

* Escale à la Havane, Cuba et Cerbourg Espagne.

Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$31.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

PERDUS.

Cinq billets à ordre de $50 datés du 16 juil et 1906, payables en 6, 12, 18, 24, 30 mois respectivement après leurs dates, portant six pour cent d'intérêt, souscrits par Mme Wilhelmina Pickett épouse de William Gastauer, dûment autorisés par son époux, William Gastauer, à son propre ordre et par elle endossés et paraphés par George T. Untereiner, notaire, pour identification avec un acte hypothécaire passé pardevant lui le 16 juillet 1906.

Toutes les parties sont prévenues que le droit de propriété de ces billets appartient à la succession de Gertrude Gastauer et qu'ils ont été perdus ou égarés.

12 mai—12 16 21

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS Butchers Co Op. Abattoirs Co., Ltd. rue Nord Peters, coin de la rue Alabo. — Nouvelle-Orléans, Lne., le 21 mai 1910.—Conformément avec l'article VI de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie lundi, le 30 mai 1910, de 1 heure à 5 heures p. m. pour directeurs pour servir pendant l'année suivante.

Jno. B. LOUIS, Président.
R. D. VERGES, Secrétaire.
21 mai — 10 f

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Municipal Office Building, Nouvelle-Orléans, 23 avril 1910. Des examens de Concours de postulants blancs pour des Certificats de Grammaire et de Kindergarten auront lieu à partir de LUNDI, 30 mai, à 8:30 a. m., dans la bâtisse de l'Ecole Normale, rues Ste Marie et Collège. Des blancs pour application peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant et doivent être remises au surintendant vers le 21 mai.

WARREN EASTON, Surintendant.

3 mai—3 au 30

AVIS.

Avis est ici donné qu'il sera présenté à la session actuelle de l'Assemblée Générale un projet de loi pour forcer à suivre les cours des Ecoles les enfants de certains âges dans la paroisse d'Orléans, et pour pourvoir à une amende pour la violation de cette loi, aussi renfermant d'autres clauses pour la mise en vigueur de la loi.

JNO. E. CONNIFF, Président du comité législatif de l'Association de l'Education de la Nouvelle-Orléans.

14 mai—14 21 28—juin 4 11